

Questions orales

M. Mulroney: Pour l'édification de la Chambre, monsieur le Président, je tiens à faire savoir à ma collègue qui a elle aussi des racines dans l'est de la Nouvelle-Écosse que je conteste les chiffres qu'elle vient d'utiliser et que je serais heureux d'en discuter avec elle.

En toute honnêteté, cependant, je dois dire que le 24 février 1986, le gouvernement du Canada, par la voix du ministre des Transports de l'époque, a déclaré ce qui suit: «En même temps, le gouvernement est déterminé à réduire considérablement les subventions versées à VIA Rail. Il entend en effet les réduire à 400 millions de dollars d'ici 1989.» Ensuite il a précisé: «Le service dans le corridor et les services régionaux pourraient être supprimés s'ils ne parviennent pas à atteindre les objectifs de rendement financier pendant deux années consécutives après le 31 décembre 1986. Les services transcontinentaux ne circuleront plus que trois fois par semaine s'ils ne parviennent pas à assumer 60 p. 100 des coûts précis pendant deux années consécutives après le 31 décembre.»

Le gouvernement a indubitablement prévenu longtemps d'avance la députée et ses collègues de ses intentions et de ses obligations. Les chiffres que ma collègue a utilisés pour justifier ses propos sont, à mon avis, tout à fait inexacts. Les chiffres que le ministre a présentés aujourd'hui justifient les décisions annoncées.

M. Guy H. Arseneault (Restigouche): Monsieur le Président, le gouvernement conservateur a détruit la région de Campbellton et le Nouveau-Brunswick tout entier en mettant en oeuvre une politique de transport ferroviaire dévastatrice et il supprime maintenant toutes les liaisons locales dans cette province.

[Français]

Ma question s'adresse au premier ministre. Pourquoi le premier ministre ne demande-t-il pas au ministre des Transports de déclarer un moratoire sur toutes les coupures au service de VIA Rail en attendant le rapport de sa commission royale d'enquête? Ou bien, est-ce que cette commission est seulement un moyen de jeter de la poudre aux yeux aux Canadiens?

M. Bouchard (Roberval): Monsieur le Président, j'aurais cru ce matin que le parti libéral aurait compris ce que nous avons décidé de faire avec la commission royale d'enquête. VIA Rail est un problème qui coûte 900 millions de dollars à une corporation, alors qu'elle va «chercher» 250 millions de dollars. Ce sont des chiffres que les Canadiens comprennent; ce sont les chiffres que les Canadiens veulent que l'on corrige.

Monsieur le Président, VIA Rail a été et demeure d'abord et avant tout une décision concernant une corporation qui est inefficace, qui ne fonctionne pas et qui coûte trop cher.

Monsieur le Président, cela étant dit, nous devons absolument, pour les années à venir, au-delà de l'An 2000, pouvoir être en mesure d'intégrer le réseau de transport au Canada, savoir comment nous allons investir dans les transports ferroviaires, dans les transports routiers, dans les transports aériens et dans les transports maritimes. Et si je prends l'exemple que le parti libéral nous a donné pendant 20 ans, dans 50 ans on dépensera encore à la pièce, aux transports.

[Traduction]

M. George S. Rideout (Moncton): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Les employés qui travaillent à VIA Rail ne sont pas des numéros, ni des signes de dollars, ni des années-personnes figurant sur un bilan. L'effet d'entraînement qu'auront les diminutions de l'effectif à VIA Rail frappera chaque foyer des circonscriptions de Moncton et de Beauséjour. Il est absolument insensé de prétendre que le CN et le CP ne faisaient pas des profits faramineux lorsque VIA utilisait leurs voies et que ces profits seront désormais perdus.

Ma question est la suivante: la prochaine étape consiste-t-elle à éliminer complètement le CN dans les provinces atlantiques?

M. Bouchard (Roberval): Absolument pas, monsieur le Président. La décision qui a été prise aujourd'hui au sujet de VIA Rail ne concerne pas du tout le CN et le CP.

Je voudrais rectifier quelque chose que les députés de l'opposition ne cessent de répéter aujourd'hui. En 1983, la somme que VIA devait payer au CN et au CP représentait 65 p. 100 du budget. Or, grâce à la bonne politique du vice-premier ministre, elle équivaut maintenant à 15 p. 100.

Mme Lynn Hunter (Saanich—les îles-du-Golfe): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports.

La Colombie-Britannique est gravement touchée par les compressions imposées à VIA Rail. Le service supercontinental a été réduit à trois fois par semaine. On a abandonné le Canadien. Dans l'île de Vancouver, la liaison Esquimalt—Nanaimo a été entièrement supprimée. Ces mesures témoignent du mépris total du gouvernement pour les régions du Canada. Le service voyageurs dans l'île de Vancouver était une condition à l'entrée de la Colombie-Britannique dans la Confédération.